

LA SEMAINE DE LA MOBILITÉ ÇA COMMENCE PAR UN PETIT PAS...

marchez,
bougez,
participez



16 au 22 septembre 2026
semaine.mobilite.wallonie.be



Wallonie

Une Semaine de la Mobilité réussie dans votre entreprise : Pourquoi ?

Depuis 2002, dans toute l'Europe, des dizaines de Villes et Régions se mobilisent pour la Semaine de la Mobilité, du 16 au 22 septembre.

Tout au long de cette semaine, citoyens, entreprises, travailleurs et administrations sont invités à privilégier les modes actifs et alternatifs pour leurs déplacements quotidiens mais également pour le transport de leurs marchandises.

Pour améliorer la mobilité, les entreprises ont un rôle essentiel à jouer !

Ce sont elles qui sont les **leviers du changement**. Elles ont la possibilité de mettre en place toute une série d'outils pour améliorer les déplacements domicile-travail et professionnels de leurs travailleurs, l'acheminement des matières premières, la livraison de leurs produits...

Car oui, le transport de marchandises a également son rôle à jouer durant la Semaine de la Mobilité ! Il représente une part importante du trafic routier en Wallonie, contribuant ainsi à la congestion de nos routes. Alors que de nombreuses solutions existent : utilisation de vélo cargo, transport de fret via le train ou les péniches, etc.

Que ce soit pour le domicile-travail de vos travailleurs ou pour vos marchandises, travailler sur la mobilité sera bénéfique pour vos finances, votre bilan carbone, le bien-être de votre personnel, le recrutement, et bien d'autres aspects !

La Semaine de la Mobilité 2026 en Wallonie mettra à l'honneur la marche à pied, mode de déplacement universel et accessible, pleinement intégré aux pratiques de mobilité quotidien :

La marche à pied constitue le premier et le dernier maillon de nombreux déplacements : elle permet d'accéder aux transports en commun, de rejoindre un lieu de covoiturage ou de réaliser les trajets de proximité ;

Marcher, même sur de courtes distances, favorise une meilleure connexion à son environnement, encourage la pause, l'observation et un rythme plus apaisé, contribuant ainsi au bien-être individuel et collectif ;

En tant que mode de déplacement à part entière, la marche favorise des déplacements plus fluides et plus efficaces, notamment pour les courtes distances, tout en contribuant à lutter contre la sédentarité et les risques de maladies chroniques tels que les maladies cardiovasculaires, le diabète de type 2 ou l'obésité ;

Intégrer davantage la marche dans les trajets du quotidien renforce l'autonomie des déplacements, soutient la santé physique et mentale, et permet d'adopter un rythme de déplacement plus apaisé, mieux adapté aux besoins des usagers.

En lien étroit avec les transports en commun, la marche à pied joue un rôle clé dans la transition vers une mobilité plus durable. Elle contribue à diversifier les choix de déplacement, tout en participant à la réduction des émissions polluantes et les nuisances associées, avec des effets positifs sur la qualité de l'air et la santé publique.

Ce sera également l'occasion de rappeler que la marche à pied est un levier essentiel de l'aménagement du territoire et des politiques de mobilité. Favoriser la pratique de la marche, c'est concevoir des espaces publics continus et sécurisés, permettant à chacun, quel que soit son âge ou sa condition physique, de se déplacer facilement et en toute autonomie et en toute sécurité.



Nouveauté 2026 : Journées sans voiture !

En parallèle de cette thématique et à partir de cette édition, **les journées sans voiture** deviendront un temps fort de la Semaine de la Mobilité. Les communes seront libres de choisir d'organiser, ou non, une journée sans voiture sur leur territoire, en fonction de leur contexte local et de leurs priorités. **Ces journées offrent une occasion concrète de redonner toute sa place à la marche à pied dans l'espace public**, en permettant aux citoyennes et citoyens de se réapproprier les rues, de redécouvrir leur environnement proche et d'expérimenter d'autres modes de déplacement. Elles constituent un temps fort de sensibilisation, illustrant de manière tangible les bénéfices d'un espace public apaisé et davantage orienté vers les modes actifs.



La Semaine de la Mobilité : mon entreprise participe !

Le Service public de Wallonie, la Cellule Mobilité d'AKT for Wallonia et les Cellules syndicales de Mobilité proposent à toute entreprise publique, privée ou parc d'activité économique de se joindre à la **Semaine de la Mobilité** : menez des initiatives innovantes, valorisez les outils que vous avez déjà mis en place en matière de mobilité alternative et devenez le grand gagnant de **cette édition 2026**.

Les **entreprises** avec les actions les plus originales, pertinentes et efficaces se verront récompensées non seulement par une couverture médiatique mais également par de magnifiques prix offerts par la Wallonie : vélo à assistance électrique, formation à l'éco-conduite, trottinettes électriques...

Intéressé ? Rendez-vous sur semaine.mobilite.wallonie.be et choisissez votre catégorie :



Catégorie « La Meilleure Entreprise »,
primée par AKT for Wallonia.
www.mobilite-entreprise.be



Catégorie « La Meilleure Administration/
Institution publique »,
primée par le Service public de Wallonie.
Semaine.mobilite.wallonie.be



Catégorie « Le Meilleur projet mobilité
porté par des représentants du
personnel »,
primée par les Cellules syndicales de
Mobilité.
www.rise.be



Catégorie « La Meilleure Ecole »,
primée par le Service public de Wallonie
(cellule EMSR)
Semaine.mobilite.wallonie.be

Vous ne serez pas seul !

Non seulement vous serez rejoint par de nombreuses entreprises, mais le Service public de Wallonie, la Cellule Mobilité d'AKT for Wallonia et les Cellules syndicales de Mobilité seront à votre disposition pour vous donner des idées d'actions à mener et vous aider à organiser cette Semaine de la Mobilité.

De plus, nos partenaires vous proposeront diverses offres promotionnelles « mobilité ». Les modalités pratiques pour bénéficier de ces actions vous seront communiquées après votre inscription.

En manque d'inspiration ?

- Retrouvez ci-dessous une liste (non exhaustive) de pistes d'actions en rapport avec la mobilité.
- Rendez-vous sur notre site semaine.mobilite.wallonie.be pour y retrouver de l'inspiration et de l'information sur nos acteurs de la mobilité en Wallonie.

IMPORTANT : n'oubliez pas de nous faire part de vos projets et programme d'actions.
Nous vous souhaitons d'ores et déjà une belle préparation de la Semaine de la Mobilité !





Des idées en pagaille pour passer à l'action

Focus 2026 : la marche à pied

- Faire une séance d'information, une page sur l'intranet ou des affiches sur la **visibilité des piétons durant l'hiver**.
- Organiser des marches sur le temps de midi.
- **Défi 1 jour 100% à pied** : encouragez vos collaborateurs à réaliser une journée complète de déplacements professionnels à pied. Conseillez-leur de venir à pied sur leur lieu de travail s'ils habitent à moins de 5 km, de faire des réunions en virtuel pour limiter leurs déplacements ou d'aller prendre leur pause déjeuner dans un environnement proche, etc.
- Mettre à disposition des collaborateurs une carte des **itinéraires piétons sécurisés** vers l'entreprise.
- Réalisez **une carte avec les temps de marche** de votre entreprise vers plusieurs points d'intérêts de la commune (gare, arrêts de bus, restaurants, commerces, parcs, etc.).
- Offrez une **consultation médicale** (pression artérielle, glycémie, poids, test cardio) pour inciter le personnel à bouger et éventuellement à opter pour une mobilité plus active. Pourquoi ne pas rencontrer le médecin afin de le sensibiliser à proposer des trajets faits à pied ou à vélo?
- Organisez un concours pour encourager la marche dans votre entreprise. Les marcheurs seraient équipés d'un podomètre qu'ils pourraient ensuite conserver. Et pourquoi pas utiliser ce **podomètre** comme une monnaie : les pas économisés permettent aux utilisateurs de s'offrir une petite douceur dans votre cafétéria (1.000 pas = un jus de fruit), ou lors d'un barbecue organisé pour les participants (50.000 pas sur la semaine = un hamburger offert)...
- Organisez une **balade** à la découverte des sentiers existants autour de l'entreprise. Cela peut aussi se faire sous forme de jogging ou se combiner à une action Wallonie Plus Propre.

○ Compter le temps de trajet à vélo/à pied dans **le temps de travail**, du genre « 20 minutes offertes par jour pour vous déplacer à pied ou à vélo ».

Idées générales

○ Valorisez « **l'existant** » : pensez à communiquer sur vos infrastructures, vos incitants (indemnités transports en commun, vélo), les différents services mis à disposition...

○ Listez les **accès à votre entreprise** par les différents modes de transport. Communiquez vers votre personnel et vos visiteurs les horaires des trains et des bus. Indiquez la localisation des arrêts, des parkings de covoiturage, des parkings P+R, des parkings vélo. Publiez des itinéraires cyclables recommandés.

○ Lancez officiellement une **action** qui pourra se poursuivre toute l'année: adhésion à une plateforme de covoiturage, prêt de vélos à assistance électrique...

○ Offrez des « **incentives mobilité** » pour tous les travailleurs qui laissent la voiture à la maison au minimum deux jours lors de la Semaine de la Mobilité.

○ Proposez aux membres de la **Direction** (et au Service Communication) de laisser la voiture au garage au minimum un jour durant la Semaine de la Mobilité.

○ Réalisez une **vidéo** dans laquelle un membre de la Direction incite au changement de mobilité et diffusez-la sur les écrans, l'intranet...

○ Proposez un « **Car free day** » : ce jour-là, les employés ne viennent pas travailler en voiture et testent d'autres moyens de transport. L'espace de parking ainsi libéré pourrait alors être transformé en espace convivial pour, par exemple, installer un barbecue, un kicker géant, un espace de beach-volley, un atelier de yoga...

○ Offrez un **petit-déjeuner/apéro/bon** pour un sandwich/fruit/glace aux covoitureurs, usagers des transports en commun, cyclistes, marcheurs, etc. un jour ou plusieurs jours de la semaine.

○ Lancez un **concours photos** en interne avec à la clé : des cadeaux, la réalisation d'une exposition, un calendrier mobilité ou autres.

○ Inaugurez des **infrastructures** (parking de covoiturage, vélo, vestiaires) ou de nouveaux services mobilité et communiquez à ce sujet en interne, mais aussi vers la presse locale.

- Organisez une « **tombola de la mobilité** » : si celui qui est désigné par tirage au sort n'est pas venu seul en voiture, il reçoit un cadeau. Pour les autres, un petit bonbon pour les encourager ?
- Mettez en place un **compteur de CO2** : on encode les km parcourus à pied, à vélo, en train, en covoiturage et on calcule ensuite tout le CO2 qui n'a pas été émis (comptez 170gr de CO2 économisés par km non parcourus, source : Climact). En général, les plateformes de covoiturage proposent ce calcul dans leurs applications, mais vous pouvez aussi utiliser celui de la Wallonie qui vous calcule également les économies financières réalisées grâce à un changement de mobilité (mobilite.wallonie.be, [rubrique outil/calculateur](#))
- Organisez un **concours du maximum de trajets verts** ou de kilomètres verts effectués, individuellement (ex : celui qui en a fait le plus gagne) ou collectivement (ex : nous devons parcourir ensemble 5000 kilomètres verts en une semaine).
- Mettez en place le concept « **Laisser la voiture à la maison durant une semaine** » et invitez chacun à utiliser d'autres modes de transport. Pour faciliter la mise en œuvre du concept, l'entreprise peut offrir un abonnement SNCB/TEC, louer des vélos et les mettre à la disposition des travailleurs intéressés, organiser du covoiturage, etc.
- Organisez une **séance de sensibilisation** en entreprise (ex : séance d'information d'un opérateur de covoiturage, sur la sécurité routière, conférence sur l'utilité du vélo, quiz Code de la route, test de vélos à assistance électrique, fresque de la mobilité, serious game « Roues Libres »).
- Proposez à des groupes de travailleurs de s'engager pendant la Semaine de la Mobilité et à devenir des **ambassadeurs** du covoiturage, du train, du bus, du vélo, etc. qui incitent leurs collègues à leur emboîter le pas.
- Récoltez des **témoignages** mobilité (anecdotes, coups de gueule, avantages, réflexions) et diffusez-les en interne.
- Diffusez par le biais d'écrans, dans votre journal interne, sur vos plateformes de communication... des **messages sur la mobilité** pendant toute la semaine. Par exemple :
le coût des embouteillages = 2% de notre PIB ; l'énergie électrique nécessaire pour 1 km en VAE = 0,1 l d'essence ; la pollution de l'air tue 7 millions de personnes chaque année selon l'OMS, environ 20% des trajets des Belges font moins de 5km...

- Réalisez des petites **capsules vidéo** de promotion de différents modes de transport : ces capsules vous permettront de toucher tous les membres du personnel, y compris ceux qui travaillent la nuit par exemple, et qui n'ont pas souvent accès aux animations.
- Organisez des vidéos en « live » et réalisez une **interview** d'un ambassadeur (du covoiturage, du vélo...) que vous diffusez ensuite en interne.
- Chaque personne qui abandonne la voiture pendant une semaine établit un **tableau comparatif** des « pour » et des « contre » (à remettre au coordinateur mobilité ; une analyse ultérieure peut être utile pour tenter d'améliorer les choses).
- Organisez un **brainstorming mobilité** : quelles actions mettre en place dans l'entreprise pour encourager tel ou tel mode. Privilégiez les idées quick-wins.
- Organisez une action de vérification de la **pression des pneus**, pour les voitures, les motos et les mobylettes aussi bien que pour les vélos.
- Proposez une formation d'**écoconduite**.
- Faites découvrir le site de votre entreprise et la mobilité via un **escape game** ou un **géocaching**.
- Ayez une réflexion par rapport au personnel/aux visiteurs à mobilité réduite en organisant par exemple une formation « **se mettre dans la peau d'un/une PMR** » (voir [Atingo](#) et ses formations d'accessibilité pour tous).
- Insérez un **écran de veille** sur tous les ordinateurs de la société sur une thématique liée à la mobilité durant la Semaine de la Mobilité. Pensez aussi à lister et à utiliser tous vos supports de communication d'entreprise : email, intranet, lettre d'information du personnel, page FB de l'entreprise, etc.
- Proposer un challenge ou un défi au moyen d'une application de **gamification** qui encourage les employés à marcher, courir, faire du vélo... notamment pour se rendre sur leur lieu de travail
- Organisez un concours test : qui arrivera le premier en fonction de son mode de transport ? Quel est le **mode de transport le plus rapide** sur un même trajet ?

- Proposez aux travailleurs de rejoindre l'entreprise autrement qu'en voiture en testant des applications comme **Citymapper** ou Googlemaps.
- Organisez un **défi caritatif** : pour chaque km parcouru autrement qu'en voiture « en solo », l'entreprise ou les travailleurs (sous le mode du parrainage) offrent un montant x pour soutenir une cause ou une œuvre.
- Organisez un **quiz** sur la mobilité dans votre entreprise (avantages, localisation des infrastructures, procédures...) avec un prix à la clé.
- Consacrer un jour de la semaine à **mettre en avant un mode de transport** : comment l'entreprise encourage ce mode via une action symbolique pendant la Semaine de la Mobilité, publication du témoignage d'un utilisateur régulier de ce mode de transport, photo de ce mode de transport près de l'entreprise, etc.
- **Mettre en valeur** tous les jours de la semaine ceux qui pratiquent déjà la mobilité durable et remettre chaque jour un prix en conséquence pour soutenir l'exemplarité : celui qui a fait le plus de km en covoiturage, à pied, à vélo, en bus, en train...
- **Organiser par équipe un maximum de défis mobilité** (venir en covoiturage, prendre une photo sur son trajet...), et cela pendant toute la Semaine de la Mobilité (établir une liste de défi à réaliser en équipe?).



Covoiturage

- Proposez à **un membre de la direction de covoiturer** avec un (ou plusieurs) membre(s) de son personnel qui habite(nt) à proximité de chez lui/elle.
- Prévoyez **des places de parking pour les covoitureurs** et faites-le savoir au personnel (c'est l'occasion de tester).
- Faites appel à un **opérateur de covoiturage** pour mettre des actions en place ou pour faire découvrir les services de covoiturage.
- Mettez en valeur une **application de covoiturage** et communiquez sur le fait que votre entreprise dispose d'un tel outil.
- Distribuez un « **bon carwash** » pour le propriétaire de la voiture qui a fait du covoiturage, et un petit sac de bonbons ou de biscuits locaux pour son ou ses passagers.
- Organisez une **rencontre** entre les personnes intéressées par du covoiturage et des convaincus.
- Réalisez une **carte** reprenant les domiciles (ou codes postaux d'origine) des travailleurs et affichez-la dans un lieu de passage ou réalisez un format numérique et diffusez-le sur l'intranet. Attention néanmoins à la confidentialité des données privées : si besoin, renseignez les moyens de contacter votre Mobility Manager (si vous en avez un), pour qu'il ait la charge de « matcher » les demandes. Pas de Mobility Manager ? Pourquoi ne pas en profiter pour en former un ? Rendez-vous sur mobilite.wallonie.be pour découvrir la formation dispensée par la Wallonie (rubrique outils – formation).
- Organisez des petits **jeux** à faire par les covoitureurs dans leur voiture.
- Organisez un « **speed dating** » pour permettre aux personnes intéressées par le covoiturage de trouver quelqu'un qui fait le même trajet qu'eux.
- Organisez pour vos covoitureurs le **retour garanti** ! L'un des gros freins au covoiturage est la peur de l'imprévu. Que faire si je covoiture mais que j'ai une réunion tardive qui s'ajoute ou que mon covoitureur doit s'absenter car son enfant est malade ? Avec la garantie de retour (sous forme de bon pour des taxis/billet de

train...), vous levez cette barrière. De plus l'expérience montre que cette solution n'est que rarement utilisée: une mesure de grand impact à peu de frais.

- Organisez un concours de **selfies** entre les covoitureurs, ou pourquoi pas un concours de type karaoké ?
- Réalisez des petits **badges/stickers** à distribuer aux employés intéressés par le covoiturage. Ils pourront se reconnaître dans l'entreprise et ça permettra d'initier la conversation à la machine à café (si les gens le souhaitent, ils peuvent inscrire sur leur badge leur code postal).
- Créez au niveau de l'entreprise une **playlist partagée** (Spotify, Deezer, etc.) à mettre à plein volume lors de la Semaine de la Mobilité.



Vélo

- Organisez une **journée vélo** : encouragez le plus de monde à venir travailler à vélo, petit-déjeuner offert et/ou cadeau aux collaborateurs qui viennent pour la première fois à vélo.
- Organisez des **tests de vélos** à assistance électrique, de vélos pliants voire même de vélos cargo.
- Proposez un **atelier de réparation vélo**, une séance de gravure vélo.
- Organisez une **balade vélo** sur un temps de midi pour reconnaître des itinéraires sécurisés (certains bénévoles du GRACQ peuvent vous encadrer) ; pourquoi pas carrément un team building à vélo ? Un escape game à vélo?
- Proposez un **apéro** aux cyclistes, un « Friday bike day », un pique-nique à vélo, un afterwork « rando vélo »...
- Distribuez des **équipements vélo** avec le logo de votre entreprise : veste cycliste, sonnettes, lampes, brassards, protège sac-à-dos, catadioptrés, etc.
- Proposez une **formation à vélo dans le trafic**, une formation coach avec Tous vélo-actifs, Pro Velo ou encore VIAS (théorie et exercices pratiques dans la circulation).
- Proposez une **formation « ambassadeur vélo »** (trucs et astuces pour convaincre des collègues à devenir cyclistes, idées d'actions pour les ambassadeurs...). Consultez le site <https://www.mobilite-entreprise.be/services/formations-velo/>
- Organisez une **formation « sécurité à vélo »**. Consultez le site <https://www.mobilite-entreprise.be/services/formations-velo/> ou faites appel à Pro Velo ou à l'AWSR.
- Proposez un **bike coaching** (des cyclistes de l'entreprise accompagnent leurs collègues sur leur itinéraire) afin d'aider les travailleurs à prendre leur vélo pour se rendre au travail.
- Proposez des arrivées en **convoi de vélos** depuis différents lieux de rendez-vous, permettant ainsi de repérer des itinéraires pour rejoindre l'entreprise.
- Organisez une **conférence** de sensibilisation au vélo. Différents thèmes possibles ou mix de plusieurs thèmes : les avantages du vélo, la sécurité à vélo, conseils pour venir travailler à vélo, le vélo et la santé, le bien-être au travail par le sport, les équipements pour venir

par tous temps, etc.

- Organisez une **réunion à vélo** : quitter l'entreprise à vélo et aller faire la réunion d'équipe à l'extérieur.
- Organisez un midi conférence au cours duquel un ou plusieurs collègues viendraient raconter leur expérience de vacances à vélo.
- Organisez une réunion de **brainstorming** avec les cyclistes : pour partager leurs expériences, pour connaître leurs difficultés, pour présenter vos prochain(e)s activités/projets vélo...
- **Elisez le/la cycliste du jour** avec petite présentation sur l'intranet (interview, photo...).
- Organiser un **quiz** de type « burger quiz » ou quiz humoristique sur la prévention de la sécurité à vélo.
- Valorisez l'utilisation du vélo pour les **déplacements de service** lorsque ceux-ci sont possibles.
- Avec l'aide des employés les plus bricoleurs, construisez un **abri pour vélos** "fait maison", avec du matériel de récupération par exemple.
- A l'aide d'une **application de traçage** (Strava ...), organisez le challenge de la trace la plus originale.
- Organisez une **chasse au trésor** à pied ou à vélo sur un temps de midi avec des questions liées à la mobilité.
- Peindre une **fresque** dans le local vélo.
- Proposer un **bike wash**.
- Réalisez une animation pour faire découvrir **My Bike** et encourager les cyclistes présents à y inscrire leur vélo.
- Si vous avez un projet de lancement d'un **leasing vélo**, organisez une séance d'information avec le fournisseur de vélos que vous avez choisi.
- Mettez en avant les cyclistes de l'entreprise et leur expérience **en organisant un stand sur le vélo** : équipements recommandés, itinéraires à privilégier, sécurité, bienfaits...

Transports en commun

- Invitez un **représentant Bus'ness** (TEC) et envisagez avec lui des actions spécifiques, une séance d'information, du matériel de promotion...
- Faites aussi la **promotion du train** notamment en utilisant la fiche d'accessibilité de la SNCB, le planificateur de voyage, l'affichage en temps réel, les widgets...
- Organisez des **cagnottes**/concours pour ceux qui décident de tester les transports en commun (le TEC offre des tickets gratuits aux entreprises qui le souhaitent).
- Faites un **marquage au sol** temporaire entre l'entrée de votre entreprise et l'arrêt de bus le plus proche pour le mettre en valeur (flèches, traces de pas, vélo ...). Plusieurs sociétés proposent désormais du clean-tag, qui ne requiert pas d'autorisation de la commune.
- Affichez les **horaires** des transports en commun les plus proches de votre entreprise.
- Proposez aux utilisateurs du train de **photographier** la manière dont ils occupent leur trajet (lire, regarder un film, scroller, tricoter, papoter, dormir, travailler, ...). **Faites-en une communication** qui met en avant ce temps valorisé à autre chose qu'à la conduite automobile.
- **Créez une liste de podcasts sympas** à écouter dans le train, le bus, etc. Pourquoi pas en demandant des recommandations aux collègues de l'entreprise ?



Sécurité routière

- Proposez une formation d'**écoconduite** et de **conduite défensive**.
- Organisez une action de sensibilisation sur des problématiques en lien avec la mobilité : **déplacements en groupe des piétons, Gsm au volant, alcool, micro-mobilité, angle mort ...** L'AWSR (Agence wallonne pour la sécurité routière) a de nombreux supports et diverses informations à vous fournir.
- Organisez une action de sensibilisation à l'importance d'avoir un **vélo bien équipé et en ordre**. L'AWSR peut fournir du contenu, des cartes check-up ou des dépliants sur la problématique.
- Organisez une action de sensibilisation des automobilistes sur les **dangers du GSM au volant** ou sur la **ceinture de sécurité**. L'AWSR peut fournir du contenu ou des dépliants sur la problématique.
- Communiquez sur le **Quiz de la route** qui aura lieu pendant la Semaine de la Mobilité : www.quizdelaroute.be/entreprises.
- Proposez une animation spécifique à la **sécurité routière** à vos collaborateurs avec l'institut VIAS.



Autres

- Si votre entreprise le permet, **testez le flexitime** pour éviter les embouteillages.
- Lancez un partenariat avec un concessionnaire pour mettre à disposition du personnel **des voitures électriques** pour permettre au personnel de tester ce type de voitures.
- Autorisez **le temps utile** en transport en commun: faites en sorte que le temps passé à travailler dans le train soit comptabilisé dans les heures de travail.
- Mettre en place **un bureau pour une remise en forme physique** (avec un pédalier par exemple).
- Réaliser une séance info où les participants assistent à la séance tout en pédalant sur un **vélo d'appartement**.
- Organiser un défi « **250 heures de sport/mobilité** ».
- Inviter les élèves d'**une école proche** à venir à vélo prendre le petit-déjeuner à l'entreprise.
- Faire la promotion de **lieux de réunions accessibles** en mobilité active.
- Faire une **navette d'entreprise** que les employés créent eux-mêmes : ils décident des lignes et des arrêts ensemble.



Transport de marchandises

- Faites la promotion des services de **livraison à vélo** auprès du personnel: ils sont nombreux et implémentés dans plusieurs régions (Voir liste sur mobilite.wallonie.be, rubrique livreurs à vélo).
- Privilégiez les **producteurs à proximité** de votre entreprise pour vos marchandises.
- Regroupez vos commandes de marchandises, ou collaborez avec d'autres acteurs pour **limiter vos livraisons**.
- Indiquez le nombre de **kilomètres parcourus par les produits** mis en vente par votre entreprise.
- Signez un pacte ou une **charte** vous engageant à mener une action concrète pour un transport de marchandises plus durable.
- Livrez vos colis uniquement dans des **points de retrait** ou des points relais.
- Petite entreprise? Achetez en collaboration avec d'autres structures un **vélo cargo** que vous mettez à disposition de tous.
- Organisez une journée de sensibilisation sur le **transport durable de marchandises** (voir nos contacts ci-dessous).
- Sensibilisez vos **fournisseurs** à votre démarche de transport durable des marchandises.



Contact



Cellule Mobilité d'AKT for Wallonia

Olivia BOEVER

olivia.boever@akt.be – 0472 04 31 31

Cellules syndicales

FEC/CSC, Véronique THIRIFAYS : mobilite@acv-csc.be – 0474 37 45 09

CEPAG/FGTB, Julie RIGO : mobilite@cepag.be – 02 506 83 97

Service public de Wallonie – Transport de marchandises

transportmarchandises.mobilite@spw.wallonie.be

Service public de Wallonie – Coordination de la Semaine de la Mobilité

semaine.mobilite@spw.wallonie.be



[Retrouvez toutes les informations relatives à la Mobilité sur mobilite.wallonie.be](http://mobilite.wallonie.be)



[Rejoignez-nous sur facebook facebook.com/wallonieMobilite](https://facebook.com/wallonieMobilite)



[Suivez-nous sur Instagram Walloniemobilite](https://Walloniemobilite)



[Abonnez-vous à notre chaîne Youtube youtube.com/WallonieMobilit](https://youtube.com/WallonieMobilit)

Avril 2026

Editeur responsable : Pol Flamend - Directeur général du SPW Mobilité et Infrastructures
Boulevard du nord 8 - 5000 Namur

D/2026/11802/91

D/2026/11802/90

Texte et mise en page: SPW Mobilité et Infrastructures

